

Assemblée Générale  
de l'Association Hoche Retraite  
**MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023**  
**AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE**

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  - 1. Approbation du Rapport moral et financier
  - 2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  - 3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  - 4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  - 5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

# 1 - Évolutions législatives et réglementaires

- Réglementation sur l'investissement durable,
- Transparence en matière de frais.

# 1 - Évolutions législatives et réglementaires

- Réglementation sur **l'investissement durable** :

Des travaux ont été menés autour des préférences en matière de durabilité des adhérents. Les courtiers partenaires de Neuflyze Vie ont ainsi pris contact avec leurs clients afin d'échanger sur ce thème et, le cas échéant, adapter les mandats de gestion et/ou les choix d'unités de compte.

Neuflyze Vie poursuit ses travaux en matière d'information sur la durabilité tant au niveau de l'entité que des contrats et supports en euros.

Ces nouvelles informations sont disponibles sur le site institutionnel de Neuflyze Vie dans la catégorie « Informations en matière de durabilité ».

A noter que les sociétés de gestion sont également soumises aux mêmes obligations en matière de publication d'information sur la durabilité des fonds via leur propre site internet.

# 1 - Évolutions législatives et réglementaires

- **Transparence** en matière de frais:

L'information en matière de frais sur les unités de comptes a été renforcée depuis le mois de juillet sur le site institutionnel de Neulize Vie, et sera renforcée à compter du mois de septembre pour les lettres d'information trimestrielles et à compter de février 2024 pour les lettres d'information annuelles.

Désormais, l'information comprendra le niveau de risque associé à chaque unité de compte et celles-ci seront réparties par catégorie de fonds (action, obligations, mixtes ...).

Enfin, une information récapitulative des frais du contrat est désormais accessible via le site institutionnel de Neulize Vie dans la partie « Informations clients ».

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

## 2. Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats

Les évolutions des produits de Neuflyze Vie, réalisées au cours de l'année qui vient de s'écouler, ont eu pour objet la mise en œuvre des cinquième, sixième et huitième résolutions, votées lors de l'Assemblée Générale du 8 novembre 2022.

Il est désormais possible de transférer votre adhésion vers une autre adhésion à un contrat commercialisé par Neuflyze Vie (« transfert loi PACTE »).

Dans les contrats Hoche Patrimoine Evolution et Hoche Patrimoine Multisupport, il a été ajouté la gestion conseillée sur le compartiment personnalisé.

Enfin, l'obligation d'une épargne résiduelle après rachat de 2 000 euros a été intégrée.



## 2. Évolutions de l’offre produit et des conditions générales des contrats

Ainsi, dans le cadre de la délégation de signature au Conseil d’Administration, le Président, au nom du Conseil d’Administration, a signé avec Neulize Vie les nouvelles versions des conditions générales des contrats

Contrat	N° de CG
Hoche Patrimoine Evolution	8
Triptis Patrimoine	8
Echiquier Club	6
Hoche Patrimoine Première génération	34
Hoche Patrimoine Deuxième génération	20
Hoche Patrimoine Advisors	17
Hoche Patrimoine Multisupports	10
Hoche Diversifié	11
Hoche Patrimoine Innovation	14
Hoche Retraite	14
Hoche Sécurité	9

Elles sont entrées en vigueur le 15 juillet 2023.

Il vous est d’ailleurs demandé renouvellement de cette délégation de signature.

## 2. Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats

Depuis cette année, afin de limiter la quantité de papier utilisée pour informer les adhérents des évolutions des contrats, il a été décidé de remplacer l'habituel envoi de la nouvelle notice, reprenant les Conditions Générales d'un contrat, par l'envoi d'un extrait de celles-ci, reprenant uniquement les articles modifiés. Ces extraits ont donc été envoyés à l'ensemble des adhérents.

Les Conditions Générales complètes sont évidemment consultables sur le site de l'association [www.hocheretraite.asso.fr](http://www.hocheretraite.asso.fr) ou sur le site de Neufelize Vie [www.neufelizevie.fr](http://www.neufelizevie.fr) à la rubrique « Informations produits et supports financiers » et peuvent également être demandées directement à Neufelize Vie.

Par ailleurs, au cours de l'année 2023, une mise à jour du règlement des avances a été réalisée pour apporter des précisions sur la fiscalité en cas de décès de l'assuré.

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

### 3. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros

Le Conseil d'Administration de l'Association, en accord avec Neuflyze Vie, souhaite reconduire la possibilité de mettre en œuvre la suspension ou l'aménagement temporaire des modalités de versement sur les contrats en euros et les fonds en euros ou de réallocation entre compartiments.

Cette mesure n'a pas eu à être mise en œuvre depuis la dernière Assemblée Générale.

Toutefois, afin de préserver l'équilibre économique des contrats au bénéfice de la mutualité des adhérents, cette clause de sauvegarde des fonds euros fait l'objet d'une nouvelle résolution, soumise au vote de cette présente assemblée, pour renouveler l'autorisation de son activation (résolution n° 8).

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

## 4 - Vie de l'association

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois au cours de l'année 2023, en avril, mai et juillet.

- Depuis la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue le 8 novembre 2022, la composition du Conseil d'Administration, a évolué :
  - Sophie BORDELET a souhaité ne pas être renouvelée pour un nouveau mandat de trois ans ;
  - Il est proposé à l'Assemblée Générale de nommer Monsieur Jean-Jacques CHEVALIER, pour un mandat de trois ans à compter de la présente Assemblée Générale.
- Les mandats de quatre administrateurs de l'Association , Madame Josiane FABRE, Madame Antoinette GRATALOU, Monsieur Cédric LEBLOND, Madame Marie-Emmanuelle SCHILTZ, arrivent à échéance à l'issue de cette assemblée. Il vous est proposé de renouveler leurs mandats pour trois années.

## 4 - Vie de l'association

- Composition du bureau :



Jean MOREAU, Président



Joëlle LALOUX, Vice-Présidente



Jérôme DUPARD, Secrétaire



Josiane FABRE, Trésorière

## 4 - Vie de l'association

- Autres administrateurs :



Jean-Pierre BOMBET



Jocelyne CHEVALLIER



Serge CLECH



Antoinette GRATALOUP



Marie-Emmanuelle SCHILTZ



Julien TERRAMORSI



Cédric LEBLOND



## 4 - Vie de l'association

- Proposition de nomination :



Retraité de la Banque Neuflyze OBC, **Monsieur Jean-Jacques Chevalier** est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg et de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales.

Il entame sa carrière en 1969 dans l'Administration Centrale à la Ville de Paris et à la Préfecture de Police. Il entre dans le secteur bancaire en 1974 au Crédit Lyonnais au service de Gestion de Fortunes, pour une clientèle parisienne haut de gamme. En 1985 il intègre l'équipe de direction de gestion privée de la banque Stern qui après différentes phases de consolidation rejoindra l'actuelle banque Neuflyze OBC.

Son dernier poste a été celui de Directeur de la Gestion Privée sous mandat.

## 4 - Vie de l'association

- Renouvellement de mandats :



Depuis 1995 à la banque Neuflyze OBC,

**Madame Josiane FABRE** est actuellement en charge:

- du secrétariat général d'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS,
- du secrétariat juridique des sociétés du Groupe en coopération avec l'équipe du Secrétariat Général de Neuflyze OBC.

Administratrice depuis le 23 mai 2011, elle assume depuis cette date les fonctions de trésorière.

## 4 - Vie de l'association

- Renouvellement de mandats :



Passionnée dès les années 1980 par les placements financiers et immobiliers, **Madame Antoinette GRATALOUP** est adhérente de l'Association depuis 1993

Elle a rejoint le Conseil d'Administration le 8 septembre 2005.

## 4 - Vie de l'association

- Renouvellement de mandats :



Diplômée de l'INSEEC Paris,  
**Madame Marie Emmanuelle SCHILTZ** s'est vue confier durant pendant quinze ans différents postes au sein d'AXA dans le domaine des assurances de personnes et de l'épargne retraite, avant de rejoindre le Secrétariat Général d'AXA France. Elle a ensuite été Directeur Général de Juridica, compagnie d'assurance de protection juridique pendant 7 ans, avant de prendre la responsabilité de l'activité sinistre au niveau du Groupe AXA. Elle est aujourd'hui Directrice Générale de la Mutuelle Saint-Christophe après avoir dirigé Run Service, entité spécialisée dans les assurances passion (voitures de collection, plaisance, moto) pendant 5 ans.

Elle a rejoint le conseil d'administration le 8 juin 2009

## 4 - Vie de l'association

- Renouvellement de mandats :



Titulaire d'un DESS en marketing, **Monsieur Cédric LEBLOND** a intégré le secteur financier en 2004 en tant que banquier particulier puis courtier en assurance vie avant de rejoindre Neuflyze Vie en 2008. Après avoir successivement endossé le rôle de gestionnaire puis technico-commercial, il est aujourd'hui rattaché à la Direction Générale de la Compagnie comme Chargé des Relations Partenaires.

Il a rejoint le conseil d'administration le 23 mars 2017.

### 3 - Vie de l'association

- Bilan et compte de résultats au 31.12.2022 : *en Euros*

Bilan au 31/12/2022							
Actif	Brut	Dépréciation	31/12/22	31/12/21	Passif	31/12/22	31/12/21
Compte courant			118.041	88.773	Fonds associatif	241.340	232.934
Dépôt à terme			130.000	130.000	Résultat de l'exercice	6.705	8.406
Créances Neuflyze Vie			3	22.567			
<b>Total</b>			<b>248.044</b>	<b>241.340</b>	<b>Total</b>	<b>248.044</b>	<b>241.340</b>

### 3 - Vie de l'association

- Bilan et compte de résultats au 31.12.2022 : *en Euros*

Compte de résultat - Exercice 2022					
Charges	31/12/22	31/12/21	Produits	31/12/22	31/12/21
<i>Frais de fonctionnement</i>	58.864	64.487	<i>Cotisations</i>	9.540	11.895
Total	58.864	64.487	Total	9.540	11.895
			Intérêts Dépôts à Terme	196	57
Excédent d'Exploitation	6.705	8.406	Remboursement par Neuflyze Vie	55.832	60.941
<b>Total</b>	<b>65.568</b>	<b>72.893</b>	<b>Total</b>	<b>65.568</b>	<b>72.893</b>

## 3 - Vie de l'association

- Transfert du siège de l'association :  
A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, le siège de l'association est désormais au 121 boulevard Haussmann – 75008 Paris.
- Trois contrats d'assurance collectifs de la Banque Neuflyze OBC ont rejoint le dispositif associatif afin de donner à leurs titulaires la possibilité de s'exprimer sur les projets d'évolutions de leur contrat.
- Le site internet de l'association [www.hocheretraite.asso.fr](http://www.hocheretraite.asso.fr) est en cours de refonte et sera opérationnel le 1<sup>er</sup> décembre 2023.



## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

## Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport moral et financier de l'Association,

approuve ledit rapport et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 6 705 euros.

Elle donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Madame Sophie BORDELET de ne pas souhaiter le renouvellement de son mandat,  
et nomme **Monsieur Jean-Jacques CHEVALIER** en qualité d'Administrateur, et ce pour une période de trois ans,  
soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

## Troisième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de **Madame Josiane FABRE** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

## Quatrième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de **Madame Antoinette GRATALOUP** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

## Cinquième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de **Monsieur Cédric LEBLOND** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

## Sixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de **Madame Marie-Emmanuelle SCHILTZ** pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses
- verses

## Septième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle la délégation faite au Conseil d'Administration relative au pouvoir de signer un ou plusieurs avenants aux contrats souscrits par l'Association Hoche Retraite.

Le champ de cette délégation couvre :

- toute modification rendue nécessaire suite à une évolution législative, réglementaire de quelque nature qu'elle soit notamment civile, fiscale ou résultant d'une modification du code des assurances,
- tout ajout de garantie facultative,
- toute évolution :
  - des modalités de fonctionnement des contrats sans que cela n'engendre de surcoût ni de diminution de droits pour les adhérents et/ou bénéficiaires,
  - de la liste des supports d'investissement des contrats ainsi que de ces supports eux-mêmes,
- tout ajout ou évolution :
  - de garantie sans que cela n'engendre de surcoût ni de diminution de droits pour les adhérents et/ou bénéficiaires,
  - d'option de gestion des supports d'investissement des contrats.

En cas de signature d'un ou plusieurs avenants, il en sera fait rapport à l'Assemblée Générale.

Ce pouvoir est accordé pour une durée de dix-huit mois.



## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

## Huitième résolution

L'Assemblée Générale donne l'accord à Neulize Vie pour suspendre temporairement les possibilités :

- de mouvements sur le compartiment en euros (versements et/ou réallocations) des contrats Hoche Patrimoine Evolution, Triptis Patrimoine, Echiquier Club, Hoche Patrimoine Première génération, Hoche Patrimoine Deuxième génération, Hoche Patrimoine Innovation, Hoche Patrimoine Advisors, Hoche Patrimoine Multisupport, Hoche Diversifié, OBC Avenir, OBC Vie Patrimoine et OBC Vie Patrimoine Innovation ;
- de versements libres sur les contrats en euros Hoche Retraite, Hoche Sécurité et Hoche Différé.

La compagnie rendra compte de l'utilisation qui sera faite de cet accord lors de la prochaine Assemblée Générale. Cette mesure est d'application immédiate, et valable jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

## Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

Département des Investissements

# Contexte économique



# Avertissement

Les informations et opinions contenues dans ce document et la note patrimoniale n'ont qu'un caractère informatif et ne peuvent être considérées comme une sollicitation ou une offre, un conseil juridique ou fiscal.

Cette présentation ne fournit pas de recommandations personnalisées et ne doit donc pas être considérée comme un conseil en investissement au sens de la directive MIF II. Les recommandations que la Banque pourra être amenée à vous faire pourront différer des possibilités évoquées dans cette présentation une fois recueillis les éléments relatifs à votre situation financière, vos objectifs, connaissances et expérience en matière financière.

Les informations contenues dans ce document ont été obtenues de sources réputées fiables, néanmoins, la Banque Neulize OBC ne peut garantir leur exactitude et leur exhaustivité. La note patrimoniale a été réalisée à partir des seules données et informations que vous nous avez communiquées ; la Banque décline toute responsabilité en cas de données ou d'informations erronées ou incomplètes.

Vous pouvez à tout moment vous opposer à la prospection commerciale en vous adressant à votre interlocuteur habituel. Pour de plus amples informations sur les traitements des données personnelles et sur vos droits, nous nous référons aux conditions générales de la convention de compte ainsi qu'à la notice de protection des données personnelles que vous trouverez sur notre site internet.

Avant toute décision d'investissement, il est recommandé de prendre connaissance des DICI et KID des instruments financiers, disponibles sur simple demande.

Dans le cadre de la réalisation d'une note patrimoniale : cette dernière prend en compte l'état de la réglementation, et le cas échéant, la position de l'Administration Fiscale, en vigueur en France au jour de sa réalisation. Elle se rapporte à votre situation à la date de sa réalisation, telle qu'elle résulte des données personnelles et informations que vous nous avez communiquées et est strictement personnelle. La Banque décline toute responsabilité en cas de données erronées ou incomplètes. Elle ne saurait en conséquence être divulguée à des tiers ou reproduite en tout ou partie sans notre accord. Cette note ne saurait constituer une proposition commerciale de notre part, ni présenter de caractère contractuel. Les propositions ou hypothèses formulées sont destinées à vous apporter une aide en vue des décisions qu'il vous appartient de prendre après les avoir soumises à l'appréciation de vos conseils indépendants habituels. La mise en œuvre par la Banque d'orientations ou de recommandations contenues dans cette note ne pourra intervenir que sur demande expresse de votre part avec, le cas échéant, l'intervention des professionnels concernés. La Banque n'assume aucune obligation de résultat à cet égard.

La Banque n'est pas habilitée à proposer ses services aux citoyens ou résidents américains et assimilés en vertu de la réglementation américaine. En conséquence, en aucun cas le présent document ou l'une de ses copies ne doit leur être adressé ; ni être introduit ou distribué aux Etats-Unis. La Banque ne saurait être tenue responsable de quelque perte ou dommage que ce soit qui interviendrait à la suite de transactions ou de services conclus en violation des restrictions susmentionnées.

# Sommaire

---

<b>1. Perspectives économiques</b>	<b>4</b>
<b>2. Revue des marchés financiers</b>	<b>10</b>

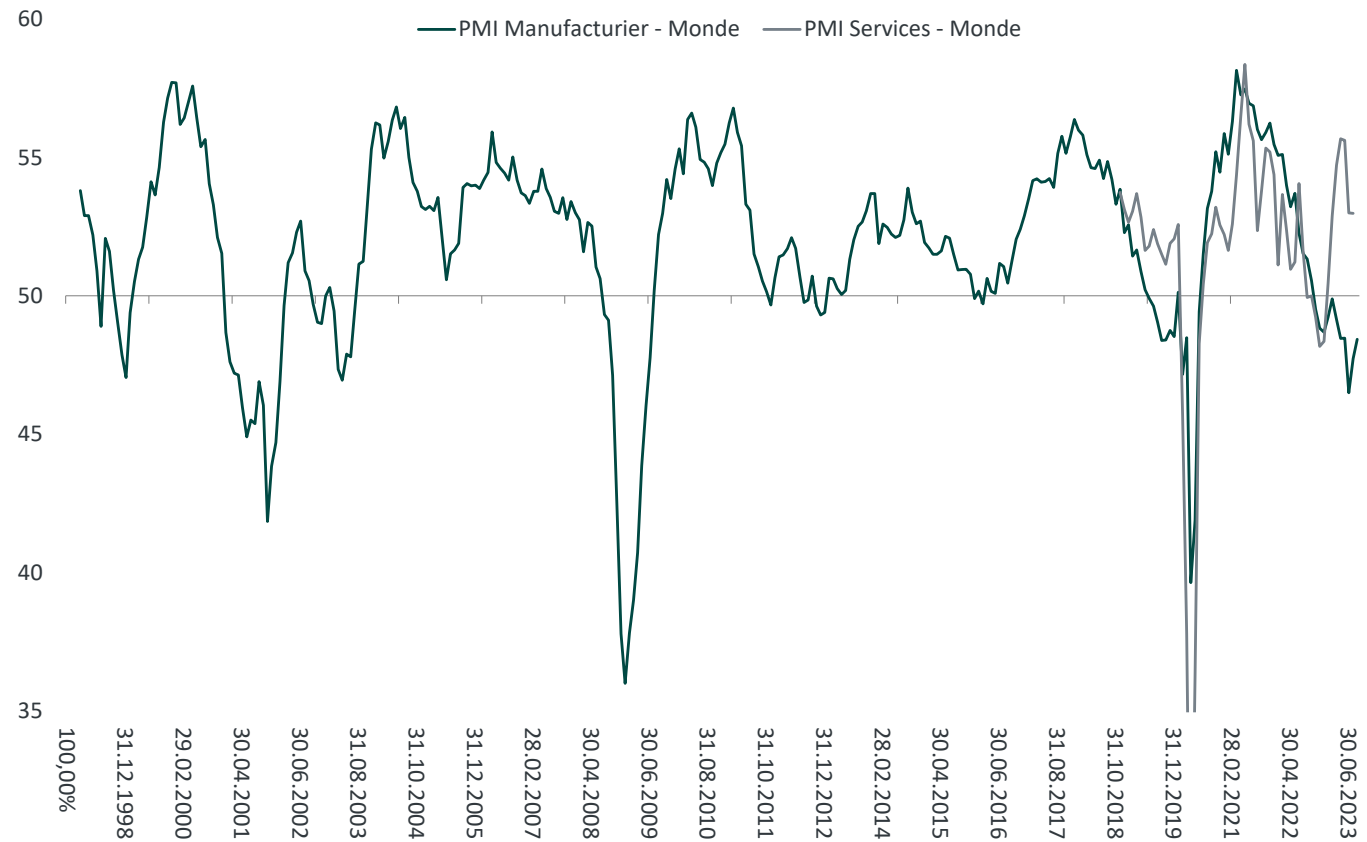


# 1. Perspectives économiques

# 1. Quel régime de croissance ?

## En route pour une stagnation prolongée

- ▶ L'économie mondiale devrait connaître **une stagnation prolongée avec des différences régionales sensibles** au cours des prochains trimestres.

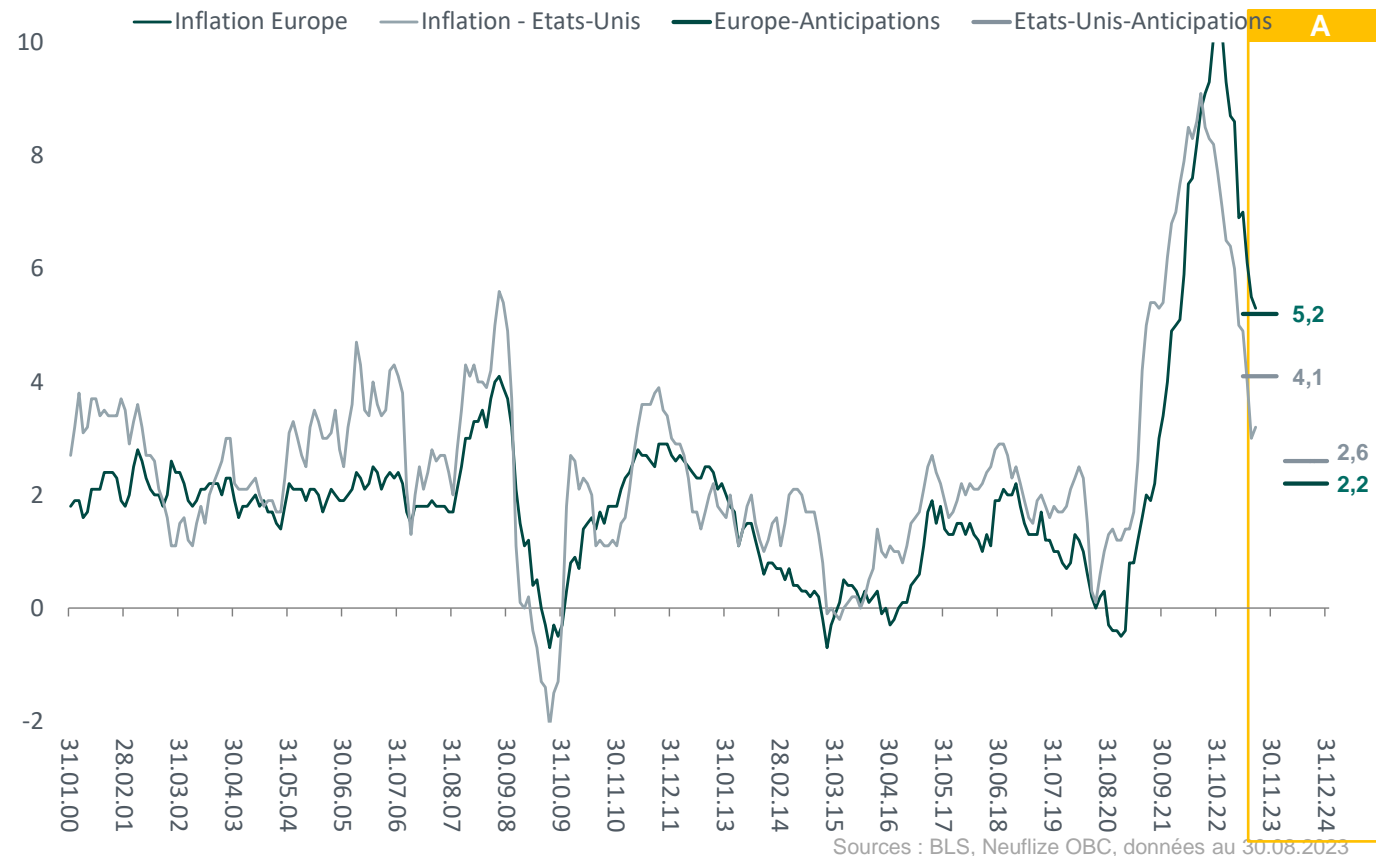


Sources : Markit, JP Morgan, Neuflyze OBC, au 30.08.2023

## 2. Quel régime d'inflation ?

### Décélération de l'inflation à court terme mais incertitudes à moyen terme

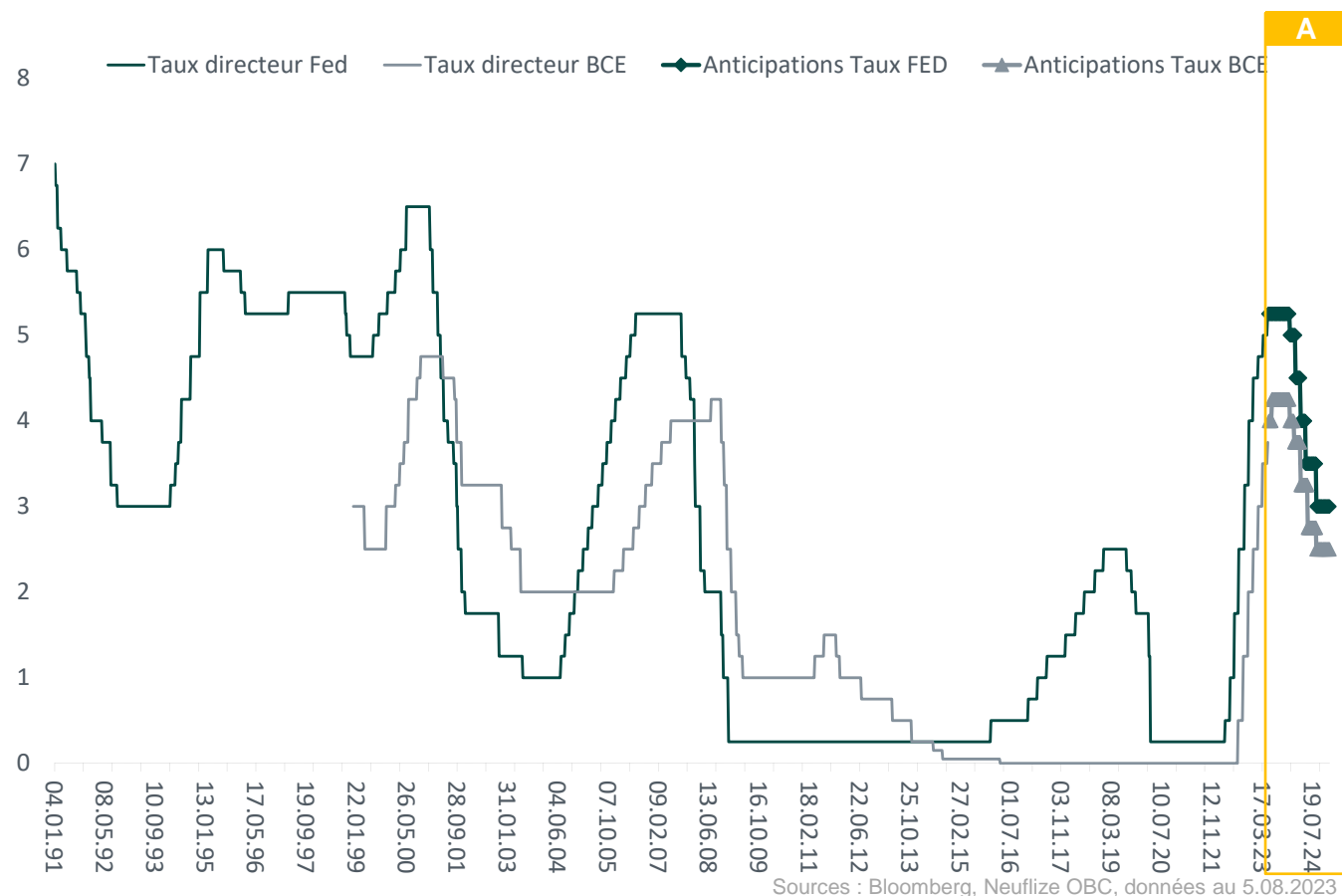
- **L'inflation va ralentir au cours des 12 prochains mois**, les facteurs transitoires se dissipant. Elle tend vers 2%-2.5% à l'horizon 2024 en Europe et aux Etats-Unis, ce qui **soutient le revenu réel des ménages**. A moyen terme, le régime d'inflation pourrait être plus soutenu que celui d'avant crise.



### 3. Quel régime monétaire ?

#### Les Banques centrales proches d'une pause définitive ?

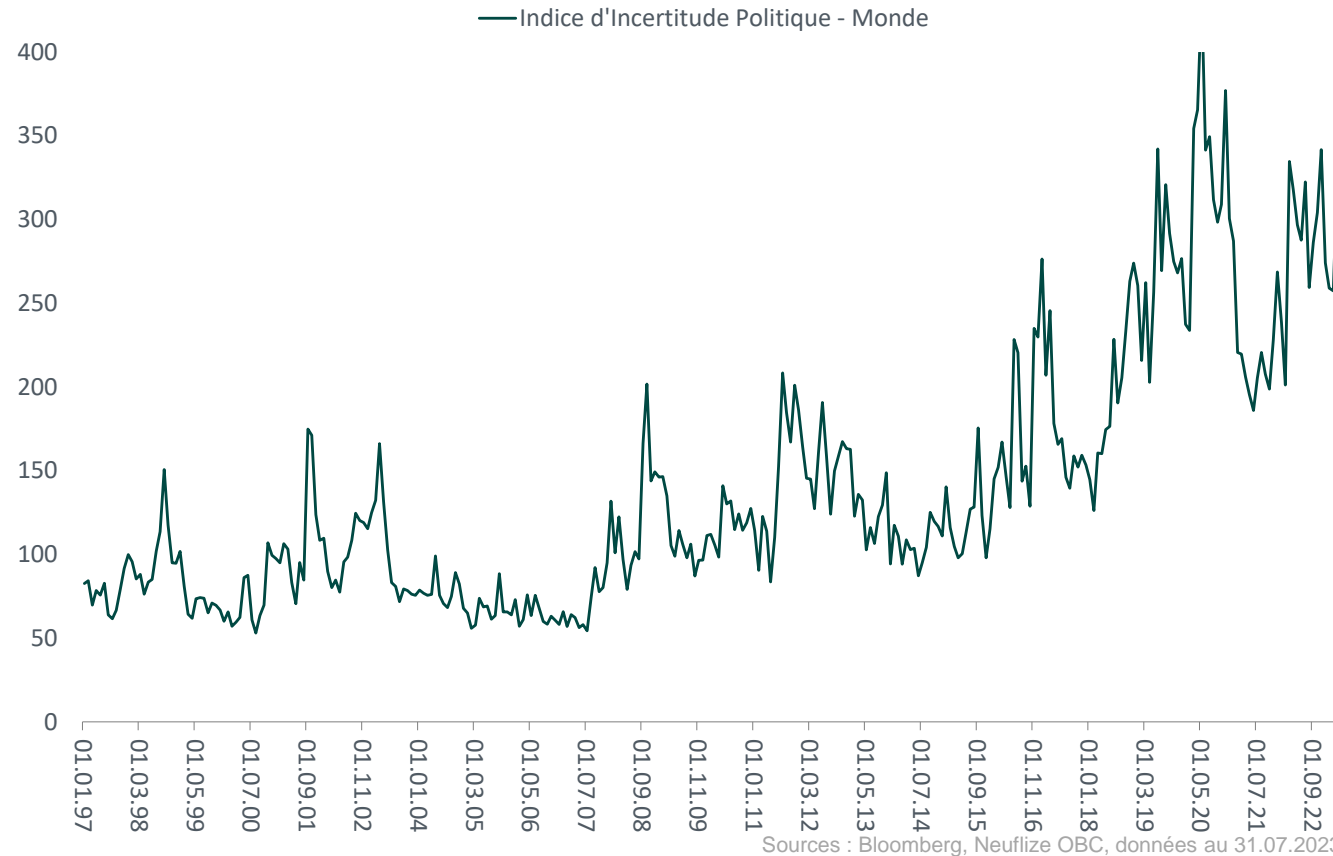
- ▶ **Les Banques centrales devraient marquer une pause définitive en septembre.** L'assouplissement monétaire pourrait intervenir au deuxième trimestre 2024. Fin 2024, les taux directeurs de la **Fed et de la BCE** pourraient **s'élever respectivement à 3.75% et 2.5%**.



## 4. Quel régime d'incertitude politique ?

Vers de nouveaux épisodes de stress ?

- ▶ **Les évènements politiques seront nombreux au cours des 12 prochains mois**, entre la contre-offensive ukrainienne et des élections présidentielles dans un grand nombre de pays (Taiwan, janvier 2024 ; Russie, mars 2024 ; Etats-Unis, novembre 2024...).



# Scenario économique

## Synthèse

- Nous considérons désormais un scénario de stagnation prolongée en Europe et aux Etats-Unis, plutôt qu'une récession. Si la décélération de l'inflation soutient le pouvoir d'achat du consommateur, le durcissement des conditions financières se propage progressivement dans l'économie.

Croissance	2022	2023	2024
Etats-Unis	2,1%	2,0%	0,9%
Europe	3,4%	0,5%	0,7%
Asie	3,5%	6,0%	5,0%
Chine	3,0%	5,2%	4,8%

Inflation	2022	2023	2024
Etats-Unis	8,0%	4,1%	2,6%
Europe	8,4%	5,2%	2,2%
Asie	Nd	Nd	Nd
Chine	2,0%	0,5%	1,8%

Taux	2023		2024	
	Taux directeur	Taux 10 ans	Taux directeur	Taux 10 ans
Etats-Unis	5,50%	3,60%	3,75%	2,80%
Zone euro	4,00%	2,40%	2,50%	1,80%
Royaume-Uni	5,50%	2,60%	4,75%	2,20%
Japon	-0,10%	0,65%	0,00%	0,70%

Devises/Matières premières	2022	2023	2024
Euro (Dollar)	1,05	1,08	1,05
Yen (Dollar)	136	138	130
Brent	85	85	95
Or	1800	2000	2000

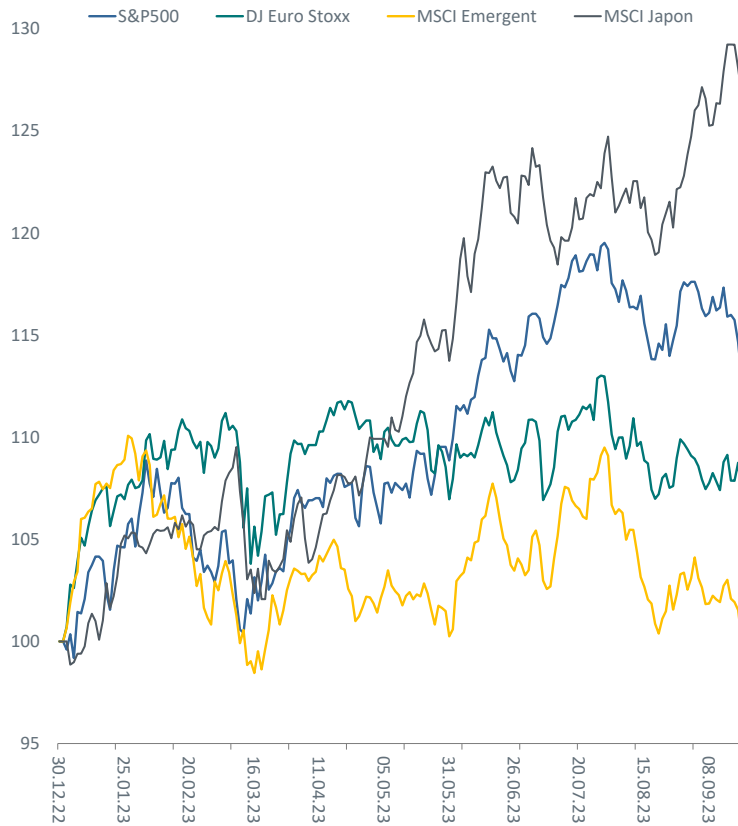
Sources : Neuflyze OBC, ABN Amro au 18.08.2023

## 2. Revue des marchés financiers

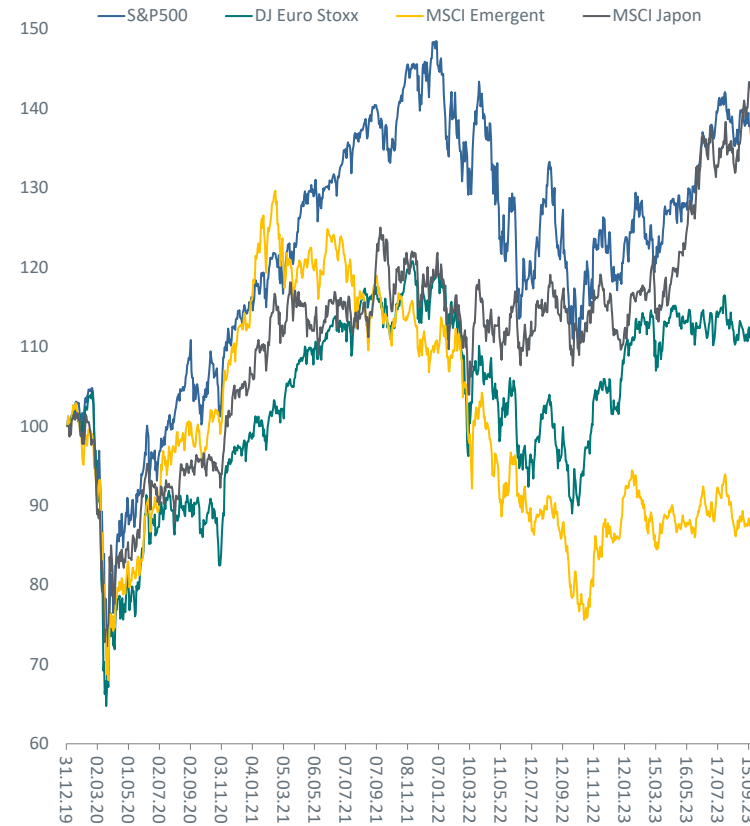
# Actions

## Désynchronisation

- ▶ Après une progression synchronisée en début d'année (jusqu'à début février), les marchés évoluent en ordre dispersé : (i) le Japon bénéficie de l'absence de durcissement de sa politique monétaire ; (ii) les Etats-Unis progressent consécutivement à l'accord sur le plafond de la dette ; (iii) l'Europe et les émergents évoluent sans tendance.



Sources : Données au 21.09.23 ; indices de prix, Bloomberg, N. OBC



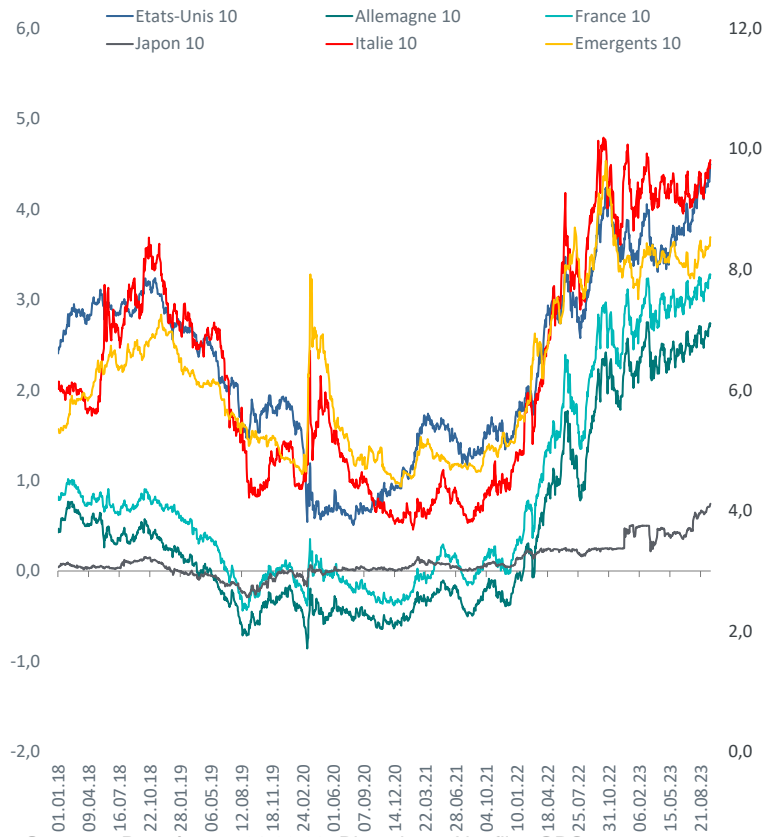
Sources : Données au 21.09.23 ; indices dividendes nets réinvestis, Bloomberg, Neuflyze OBC

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

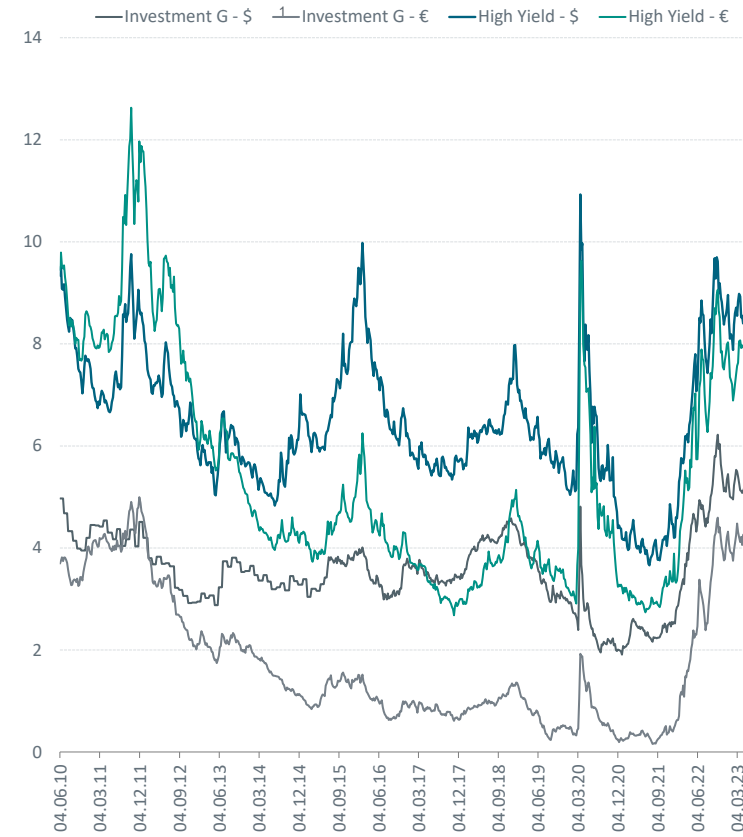


# Taux Volatils

- ▶ Les taux des obligations d'Etat sont poussés à la hausse par des discours toujours « hawkish » des banquiers centraux qui laissent la porte ouverte à de nouvelles hausses de taux et repoussent dans le temps toute perspective d'assouplissement.



Sources : Données au 21.09.23, Bloomberg, Neuflyze OBC

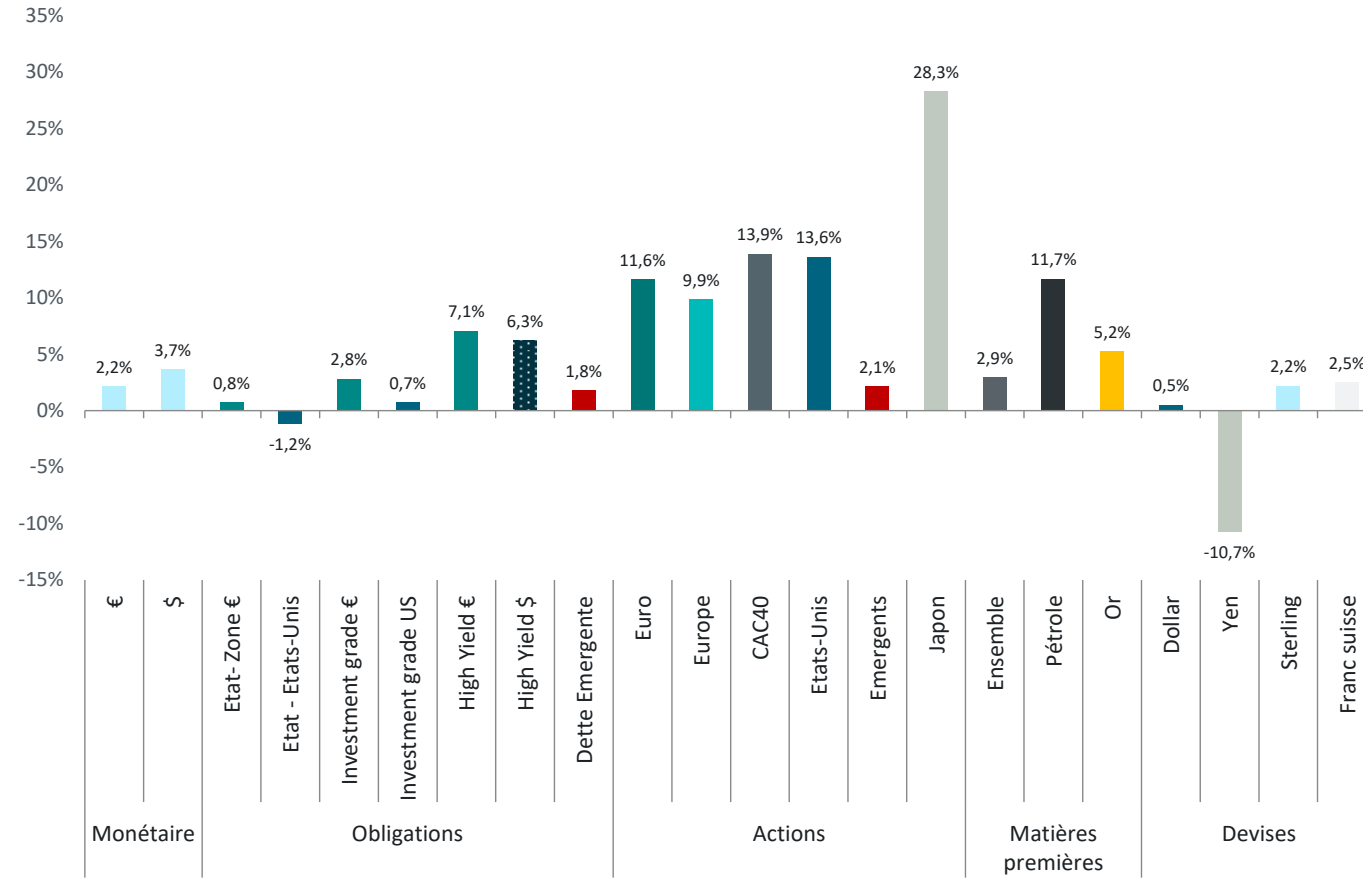


Sources : Données au 21.09.23, Bloomberg, Neuflyze OBC

<sup>1</sup> Cf glossaire : High Yield, Investment Grade Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# Performances en devises locales

## Au 21 septembre 2023



Sources : Données au 21.09.2023, performances en devises locales, Bloomberg, Neulize OBC

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# Glossaire des risques et termes financiers

## Risques

- ▶ **Risque de perte en capital** : la perte en capital se produit lorsque le capital initialement investi n'est pas intégralement restitué, notamment lorsque l'instrument financier ne bénéficie d'aucune garantie ou protection, ou d'une garantie partielle du capital seulement.
- ▶ **Risque actions** : le risque actions est le risque de baisse de la valeur des actions sur les marchés réglementés sur lesquels elles sont admises aux négociations.
- ▶ **Risque de taux d'intérêt** : le risque de taux d'intérêt est lié à l'évolution des taux d'intérêt. Il se traduit généralement par une baisse de la valorisation du portefeuille en cas de hausse des taux d'intérêt.
- ▶ **Risque de crédit** : le risque de crédit correspond au fait que l'émetteur d'une créance ne puisse faire face à ses engagements de paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital.
- ▶ **Risque lié à la détention d'obligations non notées et/ou non Investment Grade (à caractère spéculatif)** : il s'agit du risque crédit s'appliquant aux titres dits spéculatifs qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie Investment Grade. Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés.
- ▶ **Risques lié à la détention d'obligations convertibles** : la valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, niveau des primes de risque sur les émetteurs, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution de la volatilité implicite de l'action sous-jacente de l'obligation convertible ou échangeable.
- ▶ **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie est le risque de faillite ou de tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle le mandataire aurait conclu une transaction ou un accord.
- ▶ **Risque de liquidité** : le risque de liquidité est le risque qu'une position ne puisse être liquidée à temps à un prix raisonnable.
- ▶ **Risque de change** : le risque de change est lié à l'exposition, via ses investissements, à une devise autre que celle de valorisation du portefeuille.
- ▶ **Risque lié à la détention de titre immobilier** : le capital et le rendement ne sont pas garantis et dépendent de la situation du marché immobilier. Cet investissement présente également un risque de liquidité.

## Termes financiers

- ▶ **Bull market** : le marché haussier est une bourse dont les cours semblent orientés durablement à la hausse, à la suite de leur évolution constatée depuis un temps suffisamment long (quelques semaines, mois ou années). Les financiers anglo-saxons parlent alors d'un **bull market** (marché du taureau). Cette situation traduit l'optimisme, fondé ou non, des opérateurs qui estiment que le marché recèle plus d'opportunités de plus-value que de risques de moins value.
- ▶ **Bear market** : est considéré comme le début d'un marché baissier (Bear Market) un recul de 20 % ou plus dans de multiples indices généraux du marché, comme le Dow Jones Industrial Average (DJIA) ou l'indice 500 de Standard & Poor (S&P 500), sur au moins deux mois consécutifs
- ▶ **Credit crunch** : réduction drastique de l'offre de crédit
- ▶ **Crédit Investment Grade** : titres obligataires ayant une notation crédit, selon l'échelle de Standard & Poor's, allant de AAA à BBB-
- ▶ **Crédit High Yield** : titres obligataires ayant une notation crédit, selon l'échelle de Standard & Poor's inférieure à BBB-
- ▶ **Price to book** : cours de bourse divisé par actif net
- ▶ **Price Earning Ratio** : cours de bourse divisé par bénéfice net par action
- ▶ **Tapering** : Ralentissement des injections de liquidités
- ▶ **VIX** : indicateur de volatilité du marché financier américain

## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

Direction des Investissements

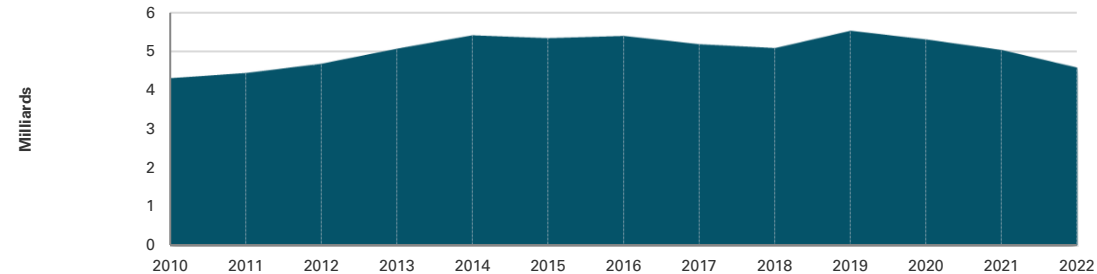
# Fonds en Euro Hoche Retraite

Assemblée Générale association Hoche Retraite du 27/09/2023



# Hoche Retraite : Données clés du portefeuille

Evolution Encours de HR :

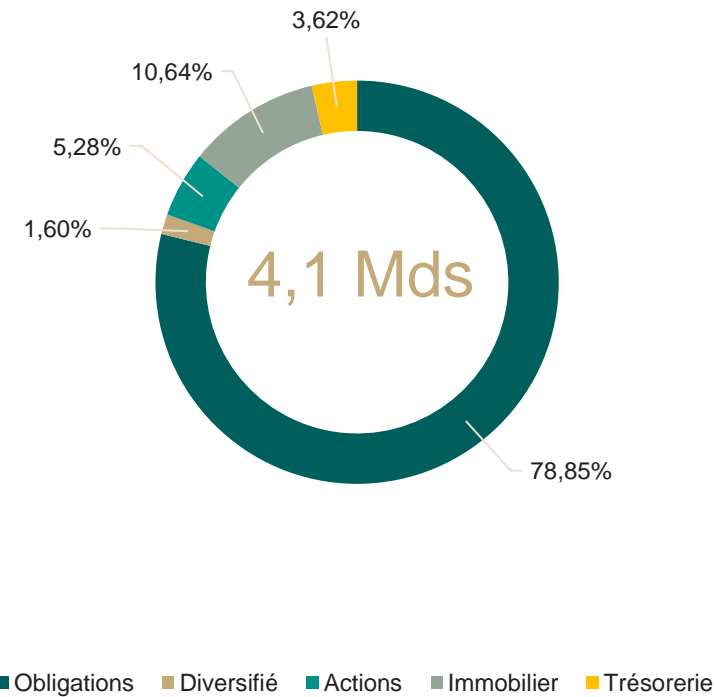


- ▶ Au 31/08/2022, l'encours du portefeuille Hoche Retraite était de **4,1 Mds d'euros**.
- ▶ La collecte nette est négative et il y a eu des arbitrages du fonds euro vers les UC. Les volumes investis cette année sont donc assez faibles
- ▶ Dans un environnement de remontée des taux, la stratégie d'investissement en 2023 est caractérisée par :
  - Un maintien de l'exposition sur les actifs non cotés et les actions cotées
  - Un plan de cession sur la poche immobilière
  - Un maintien de la poche monétaire
  - La poche obligataire est toujours orientée principalement vers des emprunts d'états et crédit Investment Grade

# Hoche Retraite : Structure des placements

- ▶ La structure des placements est le reflet d'une **allocation stratégique d'actifs cible** déterminée à partir d'études ALM (« Asset Liabilities Management ») revues périodiquement.
- ▶ Les actifs sont essentiellement composés de **produits obligataires** (79%).
- ▶ Les investissements en obligations se font principalement sur des emprunts d'états (58%), puis sur les obligations d'entreprises (24%) et enfin sur les financières (18%)
- ▶ Afin d'optimiser le couple rendement-risque du portefeuille, une **diversification** du portefeuille est réalisée :
  - Au niveau sectoriel,
  - Au niveau des classes d'actifs (immobilier, prêts aux PME et ETI européennes, financements de projets d'infrastructures)

## Structure des placements de HR



La composition du fonds Hoche Retraite correspond à la situation au 31/08/2022 et est susceptible d'évolution.

# Hoche Retraite – Zoom sur les obligations

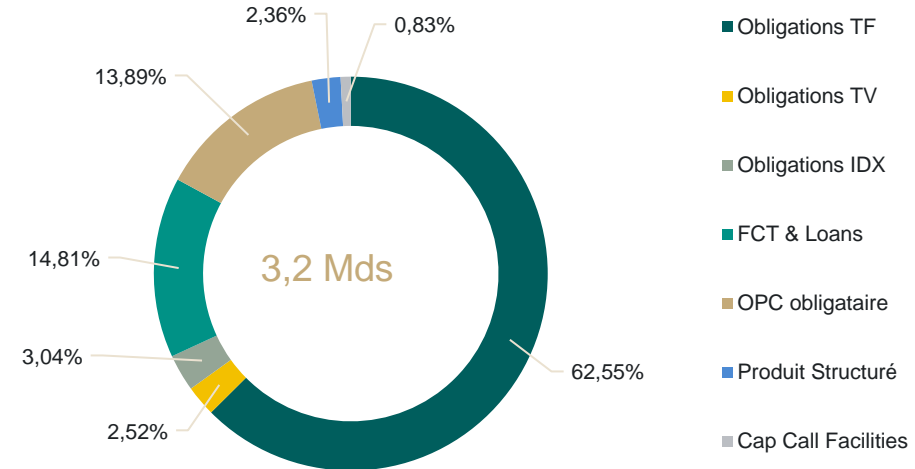
## Composition

- ▶ La poche obligataire représente **78,8% de la VB totale pour un montant de 3,2 Mds d'€**
- ▶ Les investissements en taux sont essentiellement composés d'obligations à **taux fixes**
- ▶ Une partie des investissements sont faits sur des **classes d'actifs apportant une diversification** telles que les « Loans », les Fonds de Prêts à l'Economie, la dette infrastructure

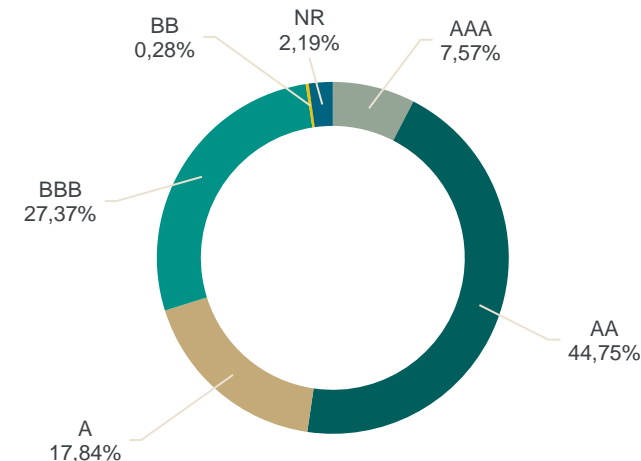
## Notations

- ▶ La politique d'investissement privilégie les émetteurs de grande qualité, avec un **rating moyen** du portefeuille (déterminé selon la méthodologie des agences de notation : non linéaire) de **A-**

Allocation de la poche obligataire



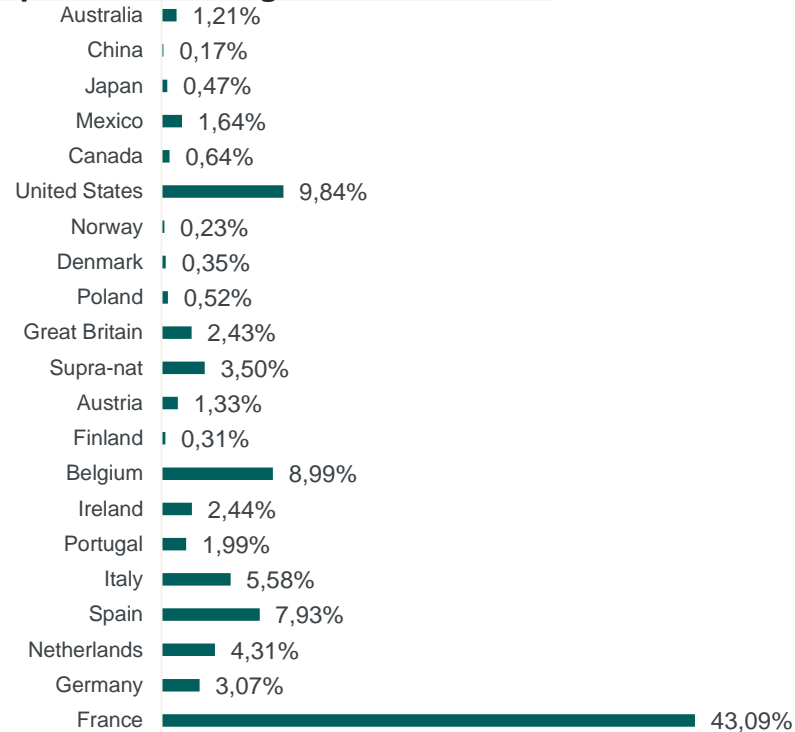
Répartition par rating





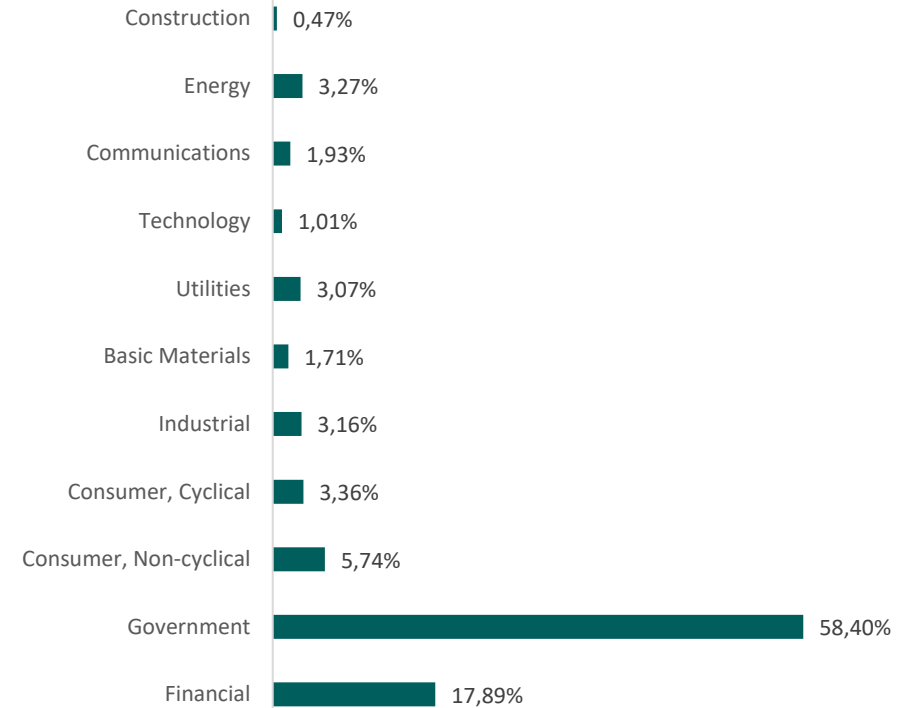
## Hoche Retraite – Zoom sur les obligations

### Répartition Géographique du portefeuille obligataire



- ▶ Recherche de diversification géographique avec des limites en fonction d'aversion au risque
- ▶ Tous les supports obligataires sont investis en €. Les actifs en devises étrangères sont systématiquement couverts
- ▶ Les investissements sont opérés principalement sur les pays « core » de la zone euro (France, Allemagne, Italie et Espagne)

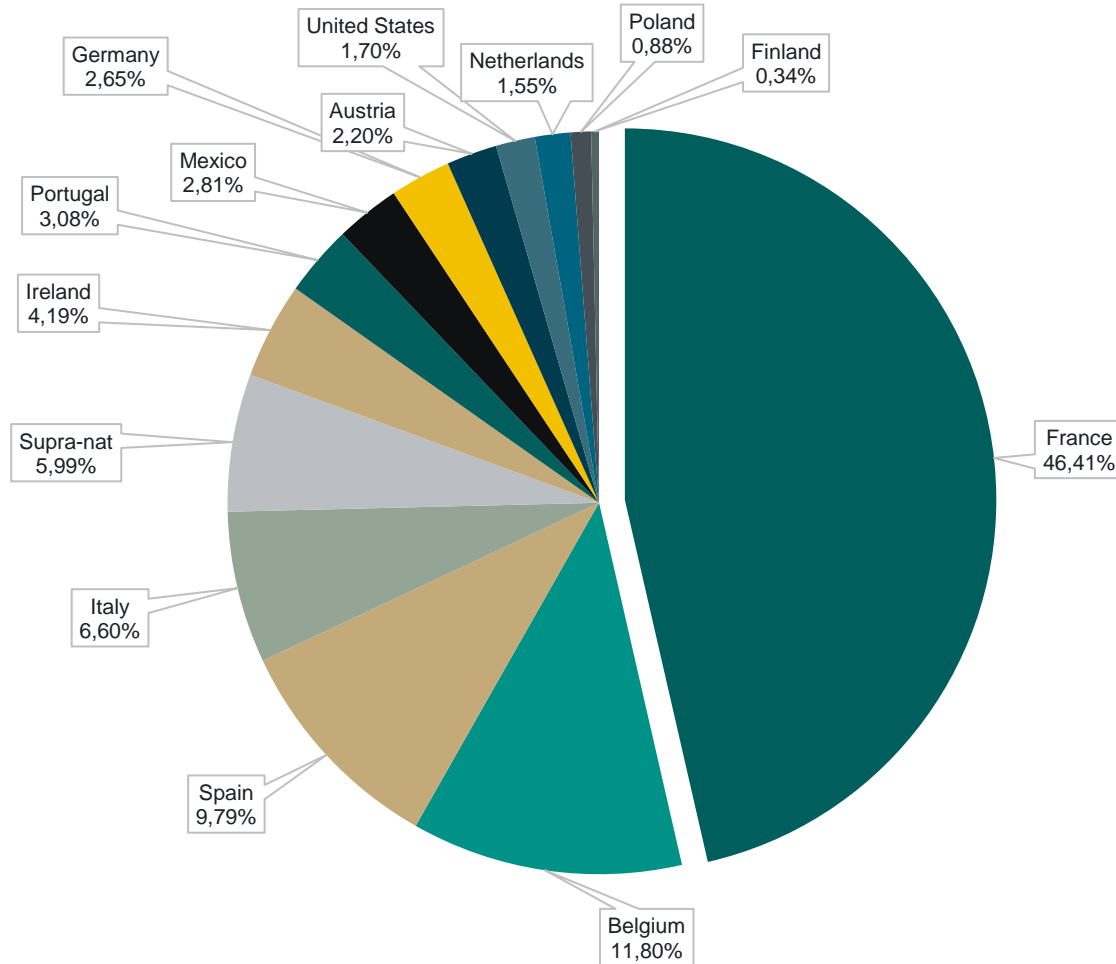
### Répartition Sectorielle du portefeuille obligataire



- ▶ L'exposition sectorielle se fait au travers des obligations d'états et financières
- ▶ Forte granularité pour les emprunts corporates afin de diversifier les risques
- ▶ Des critères ISR sont pris en compte dans la sélection des obligations

## Hoche Retraite – Zoom sur les obligations souveraines

### Répartition Géographique des titres souverains



- ▶ Sur la poche obligataire, l'exposition aux emprunts souverains est de 58,4% pour un montant de 1,3 Milliards d'€
- ▶ La dette publique est composée principalement d'emprunts d'états de l'Union Européenne, et d'entités supranationales (Banque Européenne d'investissement, Agence Française de développement)
- ▶ Les émissions sont libellées en euros ou couvertes

## Hoche Retraite – Zoom actions & diversifiés

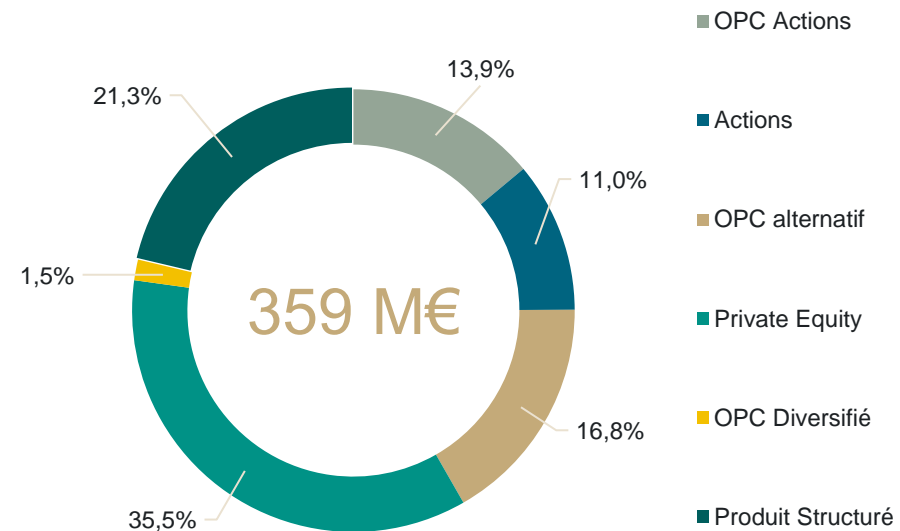
### L'exposition aux marchés actions du portefeuille se construit via :

- ▶ Des parts d'OPC dédié et des actions en direct offrant un certain niveau de liquidité
- ▶ Du Private Equity : exposition plus long terme offrant des perspectives de rendements intéressantes mais avec une liquidité restreinte
- ▶ Un peu d'alternatif ou de structurés pour un risque différent

### En 2023 :

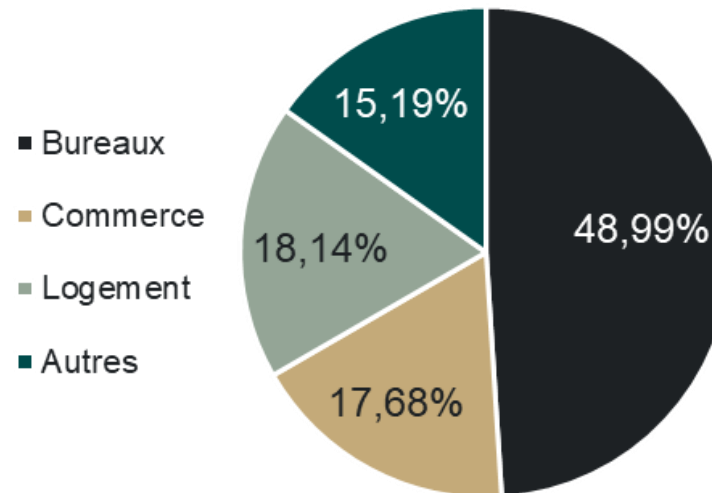
- ▶ L'exposition actions a surperformé au cours de l'année bénéficiant des bonnes valorisations des marchés. Quelques bénéfices ont été pris
- ▶ L'exposition au Private Equity (yc fonds infrastructures dont en énergies renouvelables) s'est maintenue

### Allocation de la poche actions



## Hoche Retraite – Zoom sur l’immobilier

- ▶ 10,6% de la VB totale pour un montant de 436 Millions d’ €
- ▶ Une partie des investissements immobiliers sont réalisés en direct
- ▶ Le reste des investissements sont réalisés au travers de fonds qui permettent de diversifier les actifs et les stratégies
- ▶ La poche « Autres » est composée d’actifs spécifiques comme des crèches, des résidences services seniors, des hôtels, des actifs de logistique...



## Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral et financier
  - 1 - Évolutions législatives et réglementaires
  - 2 - Évolutions de l'offre produit et des conditions générales des contrats
  - 3 - Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds en euros
  - 4 - Vie de l'association
- Vote des résolutions
  1. Approbation du Rapport moral et financier
  2. Nomination d'un nouvel administrateur et renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance
  3. Renouvellement de la délégation de signature au Conseil d'Administration
  4. Renouvellement de la clause de sauvegarde des fonds euros
  5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Contexte économique
- Politique d'investissement sur les fonds euro de Neuflyze Vie
- Questions diverses

## Questions diverses

**Merci pour votre attention**